



En quoi consiste le foisonnement ?

Le foisonnement est une pratique qui consiste à partager un parking entre des usagers divers - visiteurs, livreurs, ... - le jour et des résidents la nuit. Cette pratique est mise en œuvre en

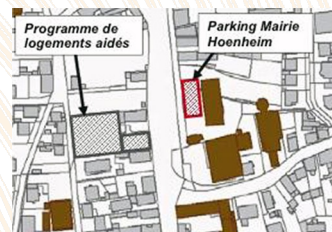
cas de déficit d'offre de stationnement pour les résidents et de présence d'un parking sous-utilisé à proximité. Elle oblige donc au matin les résidents à dégager le stationnement privé.

Des exemples de mise en place du système de foisonnement :

1) Le foisonnement, une pratique « informelle » à Hoenheim, près de Strasbourg



source : scoters



source : scoters

Le programme de logements sociaux situé en face de la mairie a été conçu avec une seule place de stationnement par logement : un garage intégré pour les maisons en bande, et un parking extérieur pour les logements collectifs. Or, ce sont de grands logements de 4 à 5 pièces qui sont habités par des familles qui possèdent souvent deux voitures et les places privées ne suffisent donc pas. De plus, la voirie est trop étroite pour stationner.

Un système de foisonnement s'est mis en place de manière informelle, il consiste à partager le parking situé sur le parvis de la mairie entre les usagers de la mairie la journée et les résidents des logements à proximité la nuit. Cela semble une réussite puisque le foisonnement n'est qu'un complément de stationnement : les résidents disposent déjà d'une place.

2) Le foisonnement comme seule offre de stationnement dans l'éco-quartier Hammarby (Stockholm) :

En complément du système d'autopartage qui permet de rationaliser l'usage des voitures en les partageant entre plusieurs utilisateurs, la politique de stationnement vise à limiter le nombre de places.

Dans ce quartier qui combine des bureaux et de l'habitat, les places sont ainsi partagées entre les employés le jour et les résidents la nuit. Mais, selon une enquête menée sur place par Dominique De Valicourt (Institut Méditerranéen du Bâtiment et de l'Environnement), les usagers souffrent du



source : IMBE pour ARENE Ile de France

déficit de places de stationnement par rapport aux besoins. En effet, les besoins sont aussi importants le jour que la nuit, or les places disponibles ne permettent pas de répondre à ces deux besoins complémentaires.

Le foisonnement n'est donc pas très pertinent à proposer comme seule offre de stationnement résidentiel. Même si les habitants sont incités au report modal (transport en commun, modes doux), il apparaît que la plupart des ménages disposent tout de même d'un ou plusieurs véhicules.

3) Le foisonnement: une solution apportée au déficit de stationnement de la zone urbaine dense de la ville de Bordeaux :

Une politique volontariste de la ville de Bordeaux a permis la mise en place de 4 opérations de foisonnement avec des administrations pour répondre au déficit de places de stationnement résidentiel.

Ce dispositif est relativement long à mettre en place et nécessite de la bonne volonté; il faut convaincre les riverains et surtout les administrations pour qu'elles acceptent de partager leur parking. Un correspondant dans

le quartier coordonne l'opération et une convention est signée par les élus et les riverain ; ceux-ci s'engagent à respecter les horaires et à dégager l'administration de toute responsabilité quant à d'éventuels problèmes qui surviendraient sur le parking.

Les résultats sont mitigés; les parkings sont surtout fréquentés par les résidents lorsque les dimensions de la voirie devant chez eux ne permettent pas le stationnement.

Avantages/ Inconvénients :

Le foisonnement permet d'optimiser l'usage des parkings sous-utilisés tout en apportant une réponse au déficit d'offre privée de places de stationnement des résidents.

L'inconvénient majeur du foisonnement découle de son principe même; il permet d'augmenter l'offre de stationnement résidentiel mais uniquement la nuit. Cela contraint donc les résidents à déplacer leur véhicule chaque matin et incite à un usage

quotidien de la voiture. Il y a donc une contradiction entre ce système et la politique de déplacement actuelle qui vise au report modal.

Lorsque le foisonnement est la seule offre de stationnement résidentiel, (comme c'est le cas à Hammarby et à Bordeaux), cela est trop contraignant pour les usagers qui se reportent sur la voirie quand cela est possible.

Préconisations :

Cette solution est à préconiser principalement en zone urbaine dense où le foncier disponible est rare et cher et où aucune offre nouvelle de stationnement ne peut être développée.

Le foisonnement est intéressant lorsqu'il constitue un complément et que les résidents disposent déjà d'une place de stationnement (comme à Hoenheim).

Quand il y a suffisamment d'espace possible - c'est le cas des opérations de renouvellement urbain, des éco-quartiers - le foisonnement n'est donc pas la meilleure solution. Il est alors préférable de proposer aux habitants des

places de stationnement toujours disponibles, quelle que soit l'heure.

Bien que le foisonnement puisse contribuer à terme à réduire les liaisons pendulaires et favoriser la mixité urbaine en rapprochant les lieux de travail et d'habitat, ce modèle d'organisation spatiale demeure rare en France.

L'usage quotidien de la voiture reste donc une pratique fréquente et la solution du foisonnement peut s'avérer être une alternative intéressante dans certains cas.